



14 septembre 2012

INFOS SUD 14

Grève du 10 septembre: une première mobilisation qui doit maintenant s'amplifier !

Une première mobilisation à Caen regroupant 5 000 personnes et qui au regard de sa visibilité médiatique doit être considérée comme une réussite. Les suites sont d'ores et déjà connues : les organisations syndicales doivent se revoir pour évoquer la suite à donner et un collectif retraites se met en place, localement il se réunira mercredi prochain à Caen. 1993, 1995, 2003, 2007, 2010, et maintenant 2013 : les gouvernements successifs s'acharnent contre notre système de retraites, satisfaisant ainsi les revendications patronales. Leur volonté permanente est de brader les acquis sociaux, gagnés grâce aux luttes syndicales passées.

Si nous voulons gagner sur les retraites, soyons prêts à nous mobiliser et à descendre dans les rues pour préserver nos acquis sociaux et en gagner de nouveaux.

Circulaire sur le fonctionnement des remplacements : NON à la dégradation de notre statut !

La circulaire départementale sur le service des brigades à la rentrée 2013 ne nous convient pas, elle dégrade fortement les conditions de travail de nos collègues brigades. Il y va de la fragilisation des vies professionnelles et personnelles des personnels remplaçants devant l'incertitude chaque semaine ne sachant pas quelle organisation ils devront mettre en place pour le mercredi suivant ni même d'une semaine à l'autre. Au-delà de l'assurance de ne pas dépasser la durée légale de service hebdomadaire devant élève, soit 24h d'enseignement, nous réclamons le droit de chaque collègue rattaché à une école de 4 jours de ne pas travailler le mercredi matin. Nous rappelons également que chaque remplaçant est joignable à son école de rattachement, sur les horaires de celle-ci et non pas à son domicile ou sur son mobile.

Nous avons été reçus en audience vendredi 12 juillet par le DASEN à ce sujet, les réponses apportées ne nous conviennent pas. Pour faire entendre nos revendications, nous vous invitons, d'ores et déjà à :

- remplir et envoyer le courrier joint à la DSDEN pour ne pas effectuer de remplacement le mercredi matin. Merci de nous en faire une copie et de nous la faire parvenir.
- signer et faire également signer notre pétition pour le respect du statut des PE.

Collègues à temps partiels: rappel sur l'organisation du temps de travail.

Nous vous réaffirmons que les collègues qui travaillent à temps partiels ne doivent pas faire l'intégralité des 108h, y compris en ce qui concernent les animations pédagogiques : **le temps à réaliser est au prorata du temps travaillé. En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter.**

Réunion d'information syndicale (RIS) PE :

3 réunions par an, c'est bientôt possible, exigeons maintenant qu'elle se fasse sur le temps face aux élèves !

Dans le 1er degré, l'arrêté du 16 janvier 1985 imposait le regroupement des RIS au niveau de la circonscription sur 2 demi-journées par année scolaire, en outre en dehors du temps de prise en charge des élèves (sur le temps de formation par ex). Le dispositif doit être revu et les premières propositions gouvernementales sont tombées : il est proposé de porter le nombre de RIS à 3 demi-journées en rapport avec les 36 semaines de l'année scolaire soit par convention 9 mois. Lors des réunions d'informations syndicales de l'année dernière, nous avons déjà évoqué cette possibilité. Sur ce point, le droit syndical des PE se rapproche de celui de la Fonction publique : nous devrions pouvoir en fait bénéficier de 4 réunions ! SUD Education revendique donc 4 demi-journées comme les autres fonctionnaires. Sur les modalités, l'aveu de l'administration « L'esprit du texte est clairement de faire en sorte que les RIS aient lieu le mercredi après-midi sur les 48 heures forfaitaires... » suffit pour comprendre que cet arrêté réunit contre lui le front syndical. **Pour SUD Éducation, ce n'est pas acceptable : ce temps d'information doit se faire sur le temps face aux élèves. Nous vous informerons très rapidement des suites mais d'ores et déjà nous vous invitons à participer nombreux aux RIS qui vous seront proposées par SUD Education.**

Réunion de rentrée du groupe Freinet

La réunion aura lieu mercredi 18 septembre à 14h à l'école Freinet d'Hérouville-Saint-Clair.

C'est la rentrée: pensez à adhérer.

C'est tous ensemble qu'il faut résister. Pour faire vivre le syndicalisme de lutte, rejoignez-nous et adhérez à SUD Éducation.
Bulletin d'adhésion en pièce jointe.

Contact Sud Éducation : sudeduc14@free.fr
7 avenue de Cambridge 142000 Hérouville Saint Clair
Tél : 02 31 24 23 36 ou 06 72 67 50 13
www.sudeduc14.fr